



Cadre pour bilan annuel  
Instance de concertation locale

1- Identification

Nom de l'instance de concertation	COMITÉ FQIS DU GRANIT
Période du bilan	1 <sup>e</sup> avril 2020 au 31 mars 2021

2- Appels à projets

Nombre d'appels à projets réalisés	0
Nombre de projets reçus	2
Nombre de projets ayant été élaborés grâce aux efforts de mobilisation locale	2
Nombre de projets soutenus par le FQIS	2

3- Événements marquants de l'année

Nommez les événements marquants de l'année concernant la situation de la lutte à la pauvreté et l'exclusion sociale dans votre territoire	<p>Cette année a été lourdement impactée par les conséquences de la pandémie sur toute la population. Dans ce contexte, les personnes vulnérables l'ont été encore davantage. <b>En termes d'exclusion sociale</b>, pensons <b>aux personnes âgées</b> dont les mesures de confinement ont aggravé l'isolement social que certaines connaissaient déjà. D'autres qui s'impliquaient dans la communauté via des activités de bénévolat, ont dû y renoncer. Le confinement a aussi eu comme conséquence une réduction de l'activité physique de ces personnes âgées, les rendant plus vulnérables car moins actives.</p> <p>Une des conséquences du retrait de certains aînés de la vie communautaire à cause de leur grand âge et des risques liés à la COVID-19 fut la fermeture du Comptoir familial de Lac-Mégantic qui</p>
---	---



	<p>permettait à de nombreuses personnes et familles très démunies de se vêtir, de se chausser et d'acheter des jeux et des jouets à très faible prix. À ce jour, ce comptoir est toujours fermé et malgré les initiatives de l'équipe de proximité pour pallier à ce manque, ce trou de service n'est pas totalement comblé.</p> <p>Pensons aussi <b>aux personnes démunies</b>, matériellement et psychologiquement, qui fréquentaient les milieux de vie offerts par certains organismes communautaires. Avec les mesures sanitaires, ces milieux de vie ont dû fermer pendant plusieurs mois et même si actuellement ils ont réouvert leurs locaux, ils ne peuvent toujours pas accueillir à pleine capacité leurs usagers pour respecter les consignes sanitaires. La perte de contacts humains, même remplacée par des appels téléphoniques ou des activités par Zoom, se fait ressentir : plus de détresse psychologique, repliement sur soi-même, risque de développer des idées noires, etc.</p> <p>La détresse de <b>certains jeunes</b> s'est révélée avec la pandémie. En Estrie, près d'un jeune de 12 à 25 ans sur deux (48 %) rapporte actuellement avoir des symptômes compatibles avec un trouble d'anxiété généralisée ou une dépression majeure. Les cégépiens et les universitaires sont encore plus touchés, avec une proportion d'anxiété ou de dépression probable aussi élevée que 58 % (contre 46 % en 2020) <i>Source : Enquête sur la santé psychologique des 12 à 25 ans U de Sherbrooke.</i></p> <p>Quoi que cette donnée soit estrienne, elle nous indique l'importance de poser notre regard sur ce groupe d'âge. Auront-ils abandonné davantage l'école, auront-ils un emploi à faible revenu, quels besoins seront à combler à la suite de cette pandémie ? Nous devons retenir qu'ils auront été fragilisés par celle-ci.</p> <p><b>En matière de pauvreté, les conséquences des fermetures temporaires d'entreprises ou la réduction de leurs effectifs pour les travailleurs</b> ont été compensées par les mesures gouvernementales (PCU). Toutefois, nous craignons que l'année 2021-2022 soit un retour brutal à la réalité. Certaines entreprises fermeront (en particulier les petits commerces), certains bénéficiaires de PCU devront payer de l'impôt alors qu'ils ne l'auront pas anticipé, d'autres auront bénéficié de cette aide indûment et devront la rembourser. Nous anticipons des</p>
--	--



	<p>difficultés financières pour certaines familles et le recours à certains services de première nécessité comme se nourrir ou se vêtir à moindre coût va augmenter.</p> <p>La pandémie a eu aussi comme effet d'aggraver <b>le problème de logement</b> que nous connaissons déjà : le manque de logements abordables de bonne qualité se fait cruellement ressentir. Les promoteurs construisent de nouveaux immeubles mais pour amortir leur investissement, les prix des loyers sont très élevés et hors d'atteinte pour des gens avec des revenus modestes ou faibles.</p>
--	---



<p>Indiquez les événements marquants dans l'année concernant le FQIS sur votre territoire</p>	<p><b>Avril 2020</b> : finalisation du portrait de la pauvreté et de l'exclusion sociale dans le Granit Diffusion de ce portrait, accompagné du diagnostic (voir pièce jointes)</p> <p><b>Mai- septembre 2020</b> : analyse des recommandations faites par les personnes consultées et réflexion sur les axes prioritaires du plan d'action</p> <p><b>Octobre 2020</b> : lancement du plan d'action pour la solidarité et l'inclusion sociale dans la MRC du Granit (voir pièce jointe)</p> <p><b>Parallèlement</b>, le gouvernement et certaines fondations ont mis en place des programmes d'urgence destinés à aider les organismes communautaires dans le cadre de la pandémie. Il est certain que pendant toute cette période les organismes ont fait preuve de beaucoup d'adaptation et leurs ressources ont été consacrées à répondre à la crise. De ce fait, le lancement du FQIS n'a pas amené une foule de projets en lien avec la pauvreté et l'exclusion sociale. Aussi, en février 2021, 3 séances d'informations ont été organisées à l'intention des éventuels promoteurs et des organisations susceptibles de référer ce programme à des promoteurs, pour stimuler les dépôts de projets.</p> <p><b>Mars 2021</b> : 2 projets déposés, analysés et admissibles – l'un en sécurité alimentaire, l'autre pour un programme de scolarisation adapté à une clientèle très éloignée du marché du travail.</p> <p><b>Enfin, tout au long de l'année des rencontres régulières entre les pivots de l'Alliance et sa coordonnatrice ont eu lieu, permettant aux 7 territoires de MRC d'échanger sur la mise en œuvre de ce fonds.</b> De plus, il est à noter qu'en mars 2021, une première rencontre entre les pivots de l'Alliance, la coordonnatrice et les membres du conseil d'administration du Réseau estrien en développement social (REDS) a été organisée de façon à élargir la réflexion sur la pauvreté et l'exclusion sociale en Estrie. En effet, le CA du REDS est composé de représentants des 7 MRC de l'Estrie (souvent des CDC ou des agents de développements des MRC ou de Tables de concertation en développement social) et de représentants de secteurs comme le secteur de la petite enfance, de l'éducation, de la santé, du milieu culturel et de l'économie sociale. Cette réunion a été très appréciée de tous les participants et d'un commun accord, il a été décidé de reconduire cette initiative en 2021-2022.</p>
---	--



#### 4- Concertation et mobilisation

<p>Décrivez les actions de concertations et de mobilisation réalisées pendant l'année (rencontres, consultation, comités, etc.)</p>	<p><b>Avril 2020</b> : présentation par l'Institut Universitaire de Première Ligne en Santé et Services Sociaux, du portrait de la pauvreté et de l'exclusion sociale dans le Granit et du diagnostic, au comité FQIS, à des organismes communautaires, à des institutions, à des citoyens en situation de pauvreté. L'objectif était de dégager des pistes d'actions prioritaires qui répondent à des enjeux identifiés par la population. Ces consultations qui, au départ, devaient avoir lieu en présence, ont dû être adaptées et se sont faites par téléphone.</p> <p>Par la suite, le comité FQIS composé de citoyen en situation de pauvreté et des partenaires suivants : la CDC du Granit, la MRC du Granit, le Centre d'action bénévole du Granit, le CIUSSS de l'Estrie-CHUS, la Commission scolaire des Hauts Cantons, la Constellation du Granit, Services Québec et la Société de développement économique du Granit s'est réuni à plusieurs reprises <b>en avril, juillet et septembre 2020</b> pour établir le plan d'action et ses axes prioritaires, finaliser les divers documents mis à la disposition des promoteurs et préparer le lancement de ce plan d'action.</p> <p>Celui-ci a d'ailleurs été lancé le 15 octobre 2020 par voie de communiqué de presse et diffusion dans tous nos réseaux de contacts.</p> <p><b>À la suite des réunions d'informations de février 2021</b>, quatre demandes d'informations complémentaires ont été adressées à la CDC du Granit : deux en étaient encore aux prémices et n'ont pas encore aboutis et deux projets ont été déposés. L'analyse de ces projets s'est faite en mars 2021 par un comité spécifique composé de membre du milieu communautaire, du milieu municipal et de citoyen en situation de pauvreté. Les échanges ont été très constructifs, chacun apportant sa propre expérience et ses propres réflexions en lien avec les projets. À l'issue de ces analyses, les projets ont été jugés admissibles; ce qui a été confirmé par le pallier régional. Ils ont donc été recommandés au conseil administratif de la MRC du Granit le 12 avril 2021.</p>
---	---



Principaux résultats de ces actions	<p>En ce qui concerne les projets soumis, les ententes avec les promoteurs de ces deux projets n'ont pas encore été signées. De ce fait, aucun versement n'a encore été effectué. Les résultats de ces projets pourront être analysés l'année prochaine.</p> <p>En ce qui concerne les actions de mobilisation et de concertation entreprises en amont et jusqu'à ce jour, ont permis de recueillir l'adhésion de la population. Un consensus existe sur les orientations du plan d'action et même si le processus a été long, ses fondations sont très solides et nous permettent d'avancer efficacement et en toute transparence.</p>
-------------------------------------	---

### 5- Participation des personnes en situation de pauvreté

<p>Des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale ont participé :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li><input checked="" type="checkbox"/> Au niveau des tables de concertation locales;</li> <li><input type="checkbox"/> Au niveau de la table de concertation régionale;</li> <li><input checked="" type="checkbox"/> Au niveau des projets retenus;</li> <li><input type="checkbox"/> N'ont pas participé. Précisez brièvement pourquoi :</li> </ul>
<p>Il est possible de quantifier des retombées positives auprès des personnes en situation de pauvreté, dans la majorité des projets mis en œuvre:</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Oui    <input type="checkbox"/> Non</p>

### 6- Fonctionnement

Si c'est le cas, préciser les modifications effectuées dans la dernière année dans votre mode de fonctionnement en lien avec la concertation locale	Nous avons poursuivi notre démarche d'inclure le plus souvent possible des personnes en situation de pauvreté dans notre processus de décision
---	--



<p>Si c'est le cas, préciser les modifications effectuées dans la dernière année dans votre mode de fonctionnement en lien la sélection des projets à soutenir par le FQIS</p>	<p>Il n'y a pas eu de changement dans notre mode de fonctionnement sur le fond. En revanche, sur la forme, toutes nos réunions ont dû se dérouler en virtuel.</p>
<p>Décrire les mécanismes de suivi des projets soutenus par le FQIS</p>	<p>Dans notre cadre de référence, nous avons décidé de définir une subvention minimum de 30 000\$ par projet et de 150 000\$ pour le montant maximum de subvention ; ceci afin d'avoir un impact significatif sur les actions mises en œuvre. De ce fait, nous ne pensons pas avoir beaucoup de projets. Donc, cela sera plus facile de les suivre.</p> <p>Les 2 projets soutenus jusqu'à présent sont sur 2 ans. De ce fait, les ententes prévoient un bilan à mi-parcours avec un versement intermédiaire des sommes en fonction des résultats obtenus. La CDC du Granit est l'interlocutrice privilégiée des promoteurs aussi bien avant le dépôt des projets de façon à répondre à leurs questions par rapport aux exigences du programme, qu'en cours de réalisation afin de vérifier si des ajustements doivent être faits pour rester en ligne avec les objectifs initiaux.</p>

### 7- Résultats (à partir de l'ensemble des redditions de compte projets)

<p>Principaux résultats en lien avec les <b>priorités estriennes</b> en matière de lutte à la pauvreté :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a) Autonomie des territoires et participation citoyenne.</li> <li>b) Agir sur les déterminants de pauvreté et d'exclusion et la lutte aux préjugés.</li> </ul>	<p>Pour le moment, aucune reddition de comptes n'a été produite.</p>
--	--



<p>c) Accessibilité du territoire et des services.  d) Actions intersectorielles  e) Partage et transfert de connaissances.  f) Favoriser le développement de communautés inclusives.  g) Favoriser l'inclusion sociale, économique et culturelle.</p>	
<p>Résultats en lien avec vos priorités et objectifs en matière de lutte à la pauvreté indiqués dans votre l'annexe 1</p>	
<p>Progression vers l'atteinte des cibles visées inscrites dans votre l'annexe 1 (quantitatives et qualitatives)</p>	
<p>Retombées positives des projets auprès des personnes en situation de pauvreté ou d'exclusion (décrire et quantifier si possible)</p>	





## 8- Avantages et difficultés

Identifiez les avantages constatés (« bons coups ») relativement à la démarche et aux projets ou interventions réalisés (cochez les cases qui correspondent à votre situation) :

- Renforcement de la mobilisation des partenaires locaux et régionaux;
- Augmentation de la concertation entre les différents secteurs (publics, privés, communautaire, etc.);
- Affectation diversifiée de l'enveloppe régionale octroyée (projets locaux, projets régionaux, frais de gestion, etc.);
- Développement d'initiatives structurantes de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale;
- Participation citoyenne dans la majorité des projets;
- Bonification des projets par une participation citoyenne soutenue;
- Autres (précisez brièvement) :

Identifiez les difficultés relativement à la démarche et aux projets ou interventions réalisés;

- Peu de mobilisation des partenaires locaux et régionaux;
- Délais quant à l'adoption des projets;
- Certains secteurs (publics, privés, communautaire, etc.) sous représentés ou sur représentés dans les instances de concertation;
- Les projets soutenus ne ciblent pas l'ensemble des priorités retenues;
- Certains territoires sont peu mobilisés ou visés par les projets retenus;
- Le pourcentage de cumul des aides gouvernementales est difficile à atteindre;



- Peu ou pas de leadership dans les territoires locaux;
- Peu de participation citoyenne ou difficulté à soutenir la participation citoyenne dans les projets;
- Autres (précisez brièvement) :

### 9- Enjeux relatifs à l'égalité hommes/femmes, ainsi qu'aux personnes handicapées

Les enjeux relatifs aux femmes et aux hommes ont été pris en considération:

- Au niveau des tables de concertation locales;
- Au niveau des projets retenus;
- Présence de l'analyse différenciée selon les sexes (ADS) dans les projets locaux et régionaux;
- N'ont pas été pris en considération. Précisez pourquoi : \_\_\_\_\_

Les enjeux relatifs aux personnes handicapées ont été pris en considération :

- Au niveau des tables de concertation locales;
- Au niveau des projets retenus;
- N'ont pas été pris en considération. Précisez pourquoi : Les projets soutenus peuvent tous deux accueillir des personnes présentant des handicaps mais ils ne sont pas spécifiquement faits pour eux.

### 10-Couverture des territoires avec forte concentration de pauvreté

Des projets sont soutenus dans les zones de dévitalisation prioritaires ? (voir le document IDMS 2016 en annexe A)

- Oui       Non



Indiquez le pourcentage de zones dévitalisées ciblées par un ou des projets : Nombre de zones dévitalisées ciblées par un ou des projets / Nombre de zones dévitalisées : \_\_\_\_\_88\_\_\_\_\_ % (15 municipalités sur 17 considérées en zone dévitalisées selon IDMS 2016)

### 11-Plan de travail

Votre Plan de travail (incluant vos priorités, objectifs et cibles) doit-il être mis à jour, en raison des impacts de la pandémie ou autres?

Oui       Non

Si oui :

- Précisez brièvement la teneur de ces changements (gouvernance, priorités à aborder, projets à soutenir, nouvelles réalités locales, etc.) :



**ANNEXE A - IDMS 2016**

Municipalité régionale de comté (MRC)	Municipalité	Valeur de la composante matérielle	Valeur de la composante sociale	Composante matérielle = 5	Composantes matérielle et sociale = 5-5
Coaticook	Coaticook	5	5	Oui	Oui
Coaticook	East Hereford	5	2	Oui	Non
Coaticook	Saint-Herménégilde	5	1	Oui	Non
Coaticook	Saint-Venant-de-Paquette	5	1	Oui	Non
Coaticook	Stanstead-Est	5	1	Oui	Non

Municipalité régionale de comté (MRC)	Municipalité	Valeur de la composante matérielle	Valeur de la composante sociale	Composante matérielle = 5	Composantes matérielle et sociale = 5-5
Sherbrooke	Sherbrooke	5	5	Oui	Oui



Municipalité régionale de comté (MRC)	Municipalité	Valeur de la composante matérielle	Valeur de la composante sociale	Composante matérielle = 5	Composantes matérielle et sociale = 5-5
Le Granit	Audet	5	1	Oui	Non
Le Granit	Courcelles	5	2	Oui	Non
Le Granit	Frontenac	5	1	Oui	Non
Le Granit	Lac-Drolet	5	1	Oui	Non
Le Granit	Lac-Mégantic	5	5	Oui	Oui
Le Granit	Lambton	5	1	Oui	Non
Le Granit	Milan	5	3	Oui	Non
Le Granit	Nantes	5	2	Oui	Non
Le Granit	Notre-Dame-des-Bois	5	2	Oui	Non
Le Granit	Saint-Augustin-de-Woburn	5	1	Oui	Non
Le Granit	Sainte-Cécile-de-Whitton	5	2	Oui	Non
Le Granit	Saint-Ludger	5	1	Oui	Non
Le Granit	Saint-Robert-Bellarmin	5	1	Oui	Non
Le Granit	Saint-Romain	5	2	Oui	Non
Le Granit	Saint-Sébastien	5	1	Oui	Non
Le Granit	Stornoway	5	1	Oui	Non
Le Granit	Stratford	5	2	Oui	Non



Municipalité régionale de comté (MRC)	Municipalité	Valeur de la composante matérielle	Valeur de la composante sociale	Composante matérielle = 5	Composantes matérielle et sociale = 5-5
Le Haut-Saint-François	Bury	5	2	Oui	Non
Le Haut-Saint-François	Chartierville	5	2	Oui	Non
Le Haut-Saint-François	Cookshire-Eaton	5	4	Oui	Non
Le Haut-Saint-François	East Angus	5	5	Oui	Oui
Le Haut-Saint-François	Hampden	5	3	Oui	Non
Le Haut-Saint-François	La Patrie	5	2	Oui	Non
Le Haut-Saint-François	Lingwick	5	2	Oui	Non
Le Haut-Saint-François	Newport	5	1	Oui	Non
Le Haut-Saint-François	Saint-Isidore-de-Clifton	5	2	Oui	Non
Le Haut-Saint-François	Scotstown	5	1	Oui	Non
Le Haut-Saint-François	Weedon	5	5	Oui	Oui
Le Haut-Saint-François	Westbury	5	1	Oui	Non

Municipalité régionale de comté (MRC)	Municipalité	Valeur de la composante matérielle	Valeur de la composante sociale	Composante matérielle = 5	Composantes matérielle et sociale = 5-5
Memphrémagog	Magog	5	5	Oui	Oui
Memphrémagog	Ogden	5	2	Oui	Non
Memphrémagog	Stanstead	5	4	Oui	Non
Memphrémagog	Stukely-Sud	5	2	Oui	Non

Avec la participation financière de :





Municipalité régionale de comté (MRC)	Municipalité	Valeur de la composante matérielle	Valeur de la composante sociale	Composante matérielle = 5	Composantes matérielle et sociale = 5-5
Le Val-Saint-François	Richmond	5	3	Oui	Non
Le Val-Saint-François	Saint-Claude	5	1	Oui	Non
Le Val-Saint-François	Sainte-Anne-de-la-Rochelle	5	1	Oui	Non
Le Val-Saint-François	Valcourt	5	5	Oui	Oui
Le Val-Saint-François	Val-Joli	5	1	Oui	Non
Le Val-Saint-François	Windsor	5	5	Oui	Oui

Municipalité régionale de comté (MRC)	Municipalité	Valeur de la composante matérielle	Valeur de la composante sociale	Composante matérielle = 5	Composantes matérielle et sociale = 5-5
Les Sources	Asbestos	5	5	Oui	Oui
Les Sources	Danville	5	3	Oui	Non
Les Sources	Saint-Adrien	5	1	Oui	Non
Les Sources	Saint-Georges-de-Windsor	5	1	Oui	Non
Les Sources	Wotton	5	1	Oui	Non